nécessaire de rectifier l'inexactitude de cette imputation.

> Aucun acte du préfet n'a donné le droit de penser et d'affirmer qu'il approuve et qu'il partage la théorie que lui attribue le Journal de l'Ouest. Il reconneit, au contraire, formellement le droit qu'ont les particuliers de recucillir et de distribue, directement des souscrip.:ons au profit des pauvres, sans les verser dans les caisses des bureaux de bienfaisance. On n'ignore pas, d'ailleurs, que cette doctrine est conforme à la jurisfrudence de la cour de casation, et il ne s'en est point écarté, d'accord sur ce point avec l'administration municipale de Politiers. >

Le Temps publiait, il y a trois jours, avec complaisance les félicitations échangées entre M. de Freycinet et le prince de Hohenlohe.

Nous trouvons dans le Berliner-Tagblatt le récit suivant des réceptions à Berlin, qu'on peut mettre en regard des compliments réciproques faits à

Paris.:

MM. de Saint-Vallier, Odo Russell, Sadullah-bey et Szechenyi sont arrivés vers midi au palais. Le maitre des cérémonies se rendit dans la salle où ces messieurs s'étaient réunis pour s'assurer s'il pouvait signaler leur présence à l'Empereur.

— Messieurs les ambassadeurs sont-ils tous présents ? demanda-t-il.

— Il y a trois ambassadeurs complets et un demi-ambassadeur qui a demissionné, répondit le comte de Saint-Vallier, dans un moment de bonne humeur, auquel ses collègues s'associèrent.

Quelques instants après, l'Empereur arriva. Au moment où il s'avançait vers le milieu de la salle, le fourreau de l'épée de l'Empereur glissa à terre et forma un obs-

l'Empereur glissa à terre et forma un obstacle à sa marche.

L'Empereur passa quelques instants à se dégager et, après y être parvenu, jeta le fourreau dans un coin. Cela fait, l'Empereur, dont l'épée était reuve de son fourreau, s'avança vers les représentants des puissances étrangères. Il s'empressa d'enlever à cette situation extraordinaire toute signification fâcheuse en disant avec un sourire aimable:

— Messieurs, j'espère que ceci n'est pas un mauvais présage!

L'Empereur s'est entretenu en français avec les ambassadeurs, excepté avec l'ambassadeur d'Autriche à qui il parla allemand. Le comte de Saint-Vallier ayant voulu lui exposer les motifs de sa démission, l'empereur l'interrompit en disant :

— Laissons cela, la chose est trop délicale.

Il y a eu dans cette réponse de l'Em-

Il y a eu dans cette réponse de l'Empereur Guillaume l'intention bien marquée d'éviter toute explication.

Une croix sur une tombe

Sous ce titre, on lit dans le Gaulois: Depuis un an, Georges Herbelin (talt attaché comme interne au service de l'hôpital Sainte-Eugénie; empressé auprès des petits maiades confés à ses soins, il était aimé de tous; les Sœurs de la communauté de Saint-Vincent-de-Paul, sous la direction desquelles est placé cet hópital, l'aumônier, le directeur et les directeurs et les médecins en chef, tous estimaient et admiraient l'assiduité et le courage que déployait chaque jour ce jeune docteur

La semaine dernière, c'était à deux petites filles, atteintes de la diphthérite qu'il donnait ses soins, et avec un tel empressement que les pauvres enfants n'étaient heureuses que lorsque « le monsieur » arrivait près de leur lit, les entourant des atten-tions les plus délicates et les plus em-

pressées.

Mardi dernier, Georges Herbelin vint, selon son habitude, visiter ses malades, et comme il s'apprechait du lit nº 32 pour prendre la température du corps de l'enfant qui y râlait, le docteur Lannelongue le prit à part et lui dit:

— Herbelin, je vous engage à retourner près de votre mère; vous me paraissez malada.

— Non pas, docteur; je n'éprouve rien... je vous l'assure... Je vous l'assure...

— Je vous en prie, et, au besoin, je vous l'ordonne.

l'ordonne.

Le jeune interne obéit à contre-cœu et se rendit chez lui, rue Gay-Lussac, n° 5, où il ne tarda pas à preudre le lit, hélas l pour ne plus le quitter vivant.

Le soir même mouraient les deux petites filles près desquelles Georges Herbelin avait gagné le germe de la maladie qui devait l'emporter peu d. temps après.

gagné le germe de la maladie qui devait gagné le germe de la maladie qui devait l'emporter peu d. temps après.

En vain les docteurs Lannelongue et Berzeron l'entourèrent-ils de leurs soins les plus incessants : cautérisation au nitrate d'argent, àl'acide chlorbydrique, au sulfate de cuivre — remèdes employés en parcil cas — rien n'y fit: le malavait brutalement frappé George Herbelin, et devait en faire un martyr de la science.

En ""sence de ce dévouement poussé jusqu'à l'héroisme, le docteur Lannelongue courut a l'Elysée, vendredi soir, où il obtint d'urgence une audience de M. le Président de la République, à qui il demanda la croix de la Légion d'honneur pour Herbelin, en faisant valoir les droits que ce malheureux jeune homme avait acquis au péril de sa vie.

belin, en faisant valoir les droits que ce malheureux jeune homme avait acquis au péril de sa vie.

M. Grévy se vit dans l'obligation de prier M. le docteur Lannelongue d'aller trouver directement M. le général Vinoy, grand-chancelier de l'ordre. Celui-ci, mis au cou-rant des démarches faites et du motif qui ics avait provoquées, fit rédiger, séance tenante, le décret qui nommait Georges Herbelin chevalier de la Légion d'honneur.

De là après s'être rendu dans un maga-Palais-Royat, où il fit l'achat d'un croix, le docteur Lannelongue, heureux et fier à la fois de la réussite de l'initiative

qu'il avait price, s'empressa de gagner le qu'il avait price, s'empressa de gagner le nº 5 de la rue Gay-Lussac, pour annoncer cette benne nouvelle à son malade. C'est avec une émotion poignante et en quelque sorte solennelle que le docteur re-mit sur la poitrine de Georges Herbelin cette croix d'honneor si dignement méri-tée et si vaillamment gagnée.

tée et si vaillamment gagnée.

Douze heures après le jeune interne rendait le dernier soupir, non sans s'être vu mourir et sans avoir récommandé à sa bonne mère de veiller sur ses deux cou-

Georges Herbelin n'était âgé que de vingt A cette victime de la science, l'Assistance publique va donner un témoignage de sa reconnaissance et de son admira-

Les obseques de Georges Herbelin, qui auront lieu demain, à deux heures, dans la chapelle de l'Hôpital Sainte-Eugénie, réuniront MM. Lepère et Herold, des délé-gations du corps médical et du conseil municipal de Paris, les médecins et les internes des divers hôpitaux et hospices, etc.

etc.
Enfin, sur une piaque en marbra apposée dans la salle d'honneur de l'hôpital
Sainte-Eugénie, le nom de Georges Herbelin sera gravé en lettres d'or, et rappellera
les circonstances de sa mort. »

LETTRES DE PARIS

(de notre correspondant particulier

Paris, le 5 janvier 1880. On s'était trop hâté d'annoncer comme un fait accompli la grâce des écrivains de la Commune; ces grâces seront seulement signées dans le Conseil de demain. On prétend que ce retard est la conséquence de négociations entamées par M. de Freycinet à l'effet d'obtenir un engagement des exclus qu'ils s'abstiendraient de toute nou-velle revendication. Mais cette assertion, que semble justifier le langage du Mot d'Ordre, beaucoup plus modéré depuis quelques jours, serait d'autant moins fondée que la plupart des condamnés proposé à la clémence présidentielle auraient, dit-op, déclaré qu'ils n'acceptaient pas la grâce, et que tant qu'ils ne seraient pas amnis-tiés purement et simplement, ils ne mo-difieraient pas leur attitude. Le Cabinet devra donc en prendre son parti aussi faut-il reconnaître que c'est unique-ment pour l'amour de l'art, c'est-à-dire pour l'honneur du principe, qu'il se résigne à faire cette nouvelle amende honorable au profit de l'insurrection de 1871.

Les changements qui viennent d'ayoir lieu dans le haut personnel des finances, ne constituent qu'une satisfaction platoni-que pour les membres de la majorité en quête de places pour leur clientèle électorale. Mais le pire pour eux, c'est que les exécutions paraissent devoir s'arrêter la et ne pas dépasser les couches supérieures de l'administration. Quel que sût le zèle de M. Wilson ou sa volonté, il a dû s'arrêter devant ce que jappellerai un cas de force majeure pour tout ministre des finances l'impossibilité de recruter, je ne dis pas des hommes capables pour remplacer les agents révocables, mais des fonctionnaires offrant les garanties de responsabilité exi gées de tout employé du Trésor.

Cet obstable devant lequel M. Léon Say avait dû s'arrêter, sera également insurmontable pour son successeur, à moins qu'il ne dispense ses subordonnés de tout cautionnement ou qu'il ne veuille faire ce cautionnement lui-même,

Pour remplacer les ambassadeurs, les ministres plénipotentiaires, les consuls et les secrétaires d'ambassade, la difficulté n'est pas moins grande pour M. de Freycinet, bien qu'elle appartienne à un autre ordre d'idées. En admettant que le nouveau ministre des affaires étrangères soit décidé à faire bon marché des noms des futurs agents diplomatiques de la France, en ad-mettant qu'il n'éprouve aucune difficulté pour avoir à leur sujet l'agrément des Etats étrangers, il reste deux conditions essentielles vis-à-vis desquelles il ne saurait transiger, celles de l'éducation et de la fortune. Toutes les deux sont indispensables pour aborder la carrière diplomatique, à moins de vouloir prêter au monde entier à rire à nos dépens, et l'on doute que, sur ce terrain, il y ait abondance de candidats républicains.

M. Waddington avait dù, pour ce motif et malgré les sollicitations des chefs de la majorité, avouer son impuissance à recruter le personnel de son ministère dans les nouvelles couches; M. de Freycinet abou-tira au même résultat, la chose est forcée et l'on peut prévoir déjà les attaques qu'il aura à subir de ce chef de la part de ses amis de l'Union républicaine et de l'extrè-

M. Challemel-Lacour est proposé, il est vrai, pour l'ambassade d'Allemagne, mais les organes des gauches qui le représentent déjà comme agréé par le prince de Bismarck, se trompent complétement. M. de Hohenlohe a promis de recommander notre ambassadeur à Berne pour le poste de Berlin, voilà tout ; jusqu'à présent, la répense du chancelier de l'Empire n'est pas encore parvenue ici.

Le principal mérite de M. Challemel-Lacour auprès de M. de Bismarck, sera sa connaissance de la langue allemande. Joignez à cela que M. Challemel-Lacour a de l'instruction et de bonnes manières, et vous comprendrez que des chances sérieuses se rattachent à l'approbation du premier ministre de l'Empereur Guillaume. En fait, M. de Bismark traitant ici toutes les grandes affaires par l'intermédiaire du prince de Hohenlohe sans passer par notre ambassadeur à Berlin, on comprend qu'il n'attacne qu'une importance secondaire à l'aptitude diplomatique de notre représentant. Le principal pour lui, c'est que la personne de notre ambassadeur lui soit agréable, ainsi qu'à l'empereur. Or, ces deux points ne semblent pas devoir faire question avec M. Challemel-Lacour. Les démissions du général Chanzy, de M. Fournier et du vicomte Duchâtel, paraissent décidément conjurées, car on n'en parle plus ici dans les salons, où il en avait été question tout d'abord.

La circulaire que M. de Freycinet adresse à nos divers représentants à l'étranger pour leur indiquer commeat ils doivent exposer la signification politique du changement ministériel qui vient de s'opérer en France, changement sans influence du reste sur la politique extérieure du gouvernement de la République, sera lue au Conseil des ministres de demain. C'est vous dire assez qu'elle n'a pas encore été envoyée, contrairemeat à ce qu'ont prétendu plusieurs jour-

La République française continue à être à peu près seule dans toute la presse republicainé pour défendre la thèse du préfet de la Somme qui réclame pour la caisse des bureaux de bienfaisance non-seulement le produit des quêtes faites dans les églises, mais encore les sommes recueillies au moyen de souscriptions ou de collectes par les Comités libres. C'est tout simple, ce préfet étant le frère de son principal rédacteur, M. Spuller, le confiient de M. Gambetta. Mais jusqu'à présent, le moniteur de l'opportunisme n'a pas brillé par la connaissance de la matière et il n'a mis au service sarres causes par la débâcle; mais les lunc des de la matière et il n'a mis au service sarres causes par la débâcle; mais les lunc concours pour la place de professeur d'une classe élémentaire de piano au Conservatoire de Lille aura lieu le dimanche 25 janvier à onze heures dn matin. Voici les conditions du concours: 1º Avoir obtenu un premier prix de piano dans une classe supérieure du Conservatoire de Lille;

de la cause qu'il défend que beaucoup d'affirmations jointes à beaucoup d'arrogance. Ainsi la loi de Proirial an XI, sur laquelle il base toute son argumentation n'existe pas, et il y a, indépendamment de la jurisprudence du Conseil d'Etat, un avis du fa neux jurisconsuite Portalis, qui fait bonne justice de toutes les prétentions de nos libres-penseurs à vouloir supprimer à leur profit toutes les manifestations individuel-

les de la charité! Quant à l'arrêt 5 du ministre de l'intérieur du 5 prairial an ZI, dont on excipe, rue de la Chaussée d'Antiu, il ne s'applique qu'aux administrations des bureaux de bienfaisance lesquelles sont autorisées à faire verser le produit de leurs quêtes dans les caisses des bureaux de bienfaisance. Mais qu'a de commun cet arrêté avec ces autres quêtes en treprises par d'autres que les bureaux de

C'est ce que la République française n'essaye même pas de démontrer. Aussi battue sur ce terrain et sentant du reste combien la question considérée au seul point de vue l'exercice de la liberté individuelle tourne contre elle et ses prétendues doctrines libérales, fait-elle intervenir la rai-son d'Etat, la nécessité de ne pas donner des armes aux ennemis qui conspirent éternellement contre lui, et qui, au moyen des sommes considérables versées entre leurs mains à titre d'aumônes, pouvaient être à un moment donné, une puissance contre la République. C'est faire, comme vous le voyez, bien bon marché de la force de celle-ci. Quoi qu'il en soit, les opportunistes voulant avoir le dernier mot en cette affaire, et la législation existante ne le leur donnant pas, ils vont s'adresser au Parlement pour y suppléer. On annonce, en eflet, dans les groupes de la gauche qui se réunissent au Palais-Bourbon, le dépôt à l'ouverture de la session, d'une proposition tendant à rendre les bureaux de bienfaisance scule dépositaires et dispensateurs des sommes de toute provenance destinées à être employées en bonnes œuvres quel que soit le destinataire.

La Bourse poursuit avec vigueur son mouvement de hausse.

C'est durant le marché qu'on a appris la mort de M. le comte de Montalivet, le plus vieil ami du roi Louis-Philippe, dont il a été durant tout le règne de ce prince, le confident favori. M. de Montalivet parvenu à une extrême vieillesse, quoiqu'il souffrît presque constamment de la goutte depuis un demi-siècle, est resté durant tout le second Empire, dans ses terres où il resta l'ami fidèle de la famille d'Orléans. Après la guerre et la Commune, un changement d'opinion sur lequel je n'insisterai pas, le rallia aux idées de M. Thiers devenu un partisan du maintien de la République. Ainsi que le constatent plusieurs journaux du soir, personne n'a oublié le retentissement qu'eut l'adhésion de M. de Montalivet au nouveau règne. L'âge et la maladie ne lui permirent pas de prèter au gouvernement republicain un concours actif, mais il lui apporta l'éclat de son nom, ce dont il fut récompensé en devenant le mandat des divers groupes de la gauche sénatoriale qui l'élirent sénateur inamovible. L'ancien ministre de la monarchie de Juillet est mort, dit-on, en républicain convaincu. Soit. Pourquoi insister, en ce temps de défaillances et de palinodies?

Hier matin, dimanche, a eu lieu à l'église Sainte Geneniève le pèlerinage général des Sociétés de Saint-Vincent de Paul de Paris. Son Em. le cardinal Guibert a célébré la Sainte-Messe, à laquelle tous les membres de la confrérie, au nombre de 1800, ont communié. Après la messe, Son Eminence a rappelé en quelques paroles pleines d'autorité aux assistants qu'ils devaient redou-bler de charité dans les moments où la misère est la plus grande. De tels exemples conscient de ceux qu'on ne voudrait point voir alors qu'on est malheureusement contraint à les constater.

On prétend que dans le Conseil tenu ce matin, on s'est occupé de nouveau de la procédure qui sera suivie, pour expliquer aux Chambres les causes et la portée de l'avènement du nouveau ministère. Grave question à laquelle vient s'ajouter la rédac-tion plus grave encore du programme. Que va-t-on dire au sujet des lois Ferry, de l'épuration des fonctionnaires et surtout des coupes sombres à pratiquer dans les futaies de la magistrature? Rasera-t-on certains tribunaux en bloc, ou la hache frappera-t-elle isolément tel ou tel membre? On est bien embarrassé sur ce point; car les députés veulent le maintien de tous les tribunaux de leurs arrondissements, autrement ils ne seraient pas réélus, et si tous ces tribunaux sont conservés, com ment procéder en grand aux nécatombes ! Le problème est plus qu'ardu.

Dans la réception qui a eu lieu ce matin au ministère de la justice, les premiers présidents de la cour de cassation et de la our de Paris ont notamment affirmé la ferme résolution de leurs compagnons de faire respecter « toutes les lois ». M. le garde des sceaux les a remerciés de ces assurances, exprimant le désir de rencontrer la même résolution dans toute la magistrature.

La Débacle de la Seine.

La situation s'est beaucoup améliorée sur la Seine. Les eaux du fleuve ont repris hier un niveau normal, et Bercy, qui avait été en partie inondé, dans la journée d'avanten partie inondé dans la journée d'avant-hier, est aujourd'hui complètement débar-rassé. On signale cependant une nouvelle crue de la Seine qui atteindra, d'ici mer-credi. la côte de 5 m. 20 au pont d'Auster-litz, 5 m. 5 au pont de la Tournelle et 6 m. 16 au Pont-Royal, avec oscillation de bais-se, puis de remonte. La cote d'hier, au Pont-Royal, était de 5 m. 50. La sur-eléva-tion brusque des eaux, qui s'est produite le jour de la debàcle, dans la moitie au moins de Paris était artificielle : la chute du pont

curieux ont été quelque peu désappointés par le simple spectacle de rares glaçons charriés-par les eaux boueuses et jaunâ-

charries par les caux noucuses et jaunares.

M. Grévy s'est rendu hier au pont des
Invalides, où il a été reçu par M. Aiphand
et les principaux fonctionnaires de la navigation. L'affluence des visiteurs était.sur
ce point. considérable. De la, le président
de la République est allé à Bercy, où
l'avaient précède MM. Hérold, prefet de la
Seine; Vergniaud, s-crétaire général; Andreux, préfet de police; et Caubet, chef de
la police municipale. La banlieue parsisenne a été éprouvée par la débâcle et par
l'inondation.

La Guerre dans l'Amérique du Sud

La Guerre dans l'Amérique du Sud

Depuis quelques semaines, nous nous
bornions à publier sans commentaires les
dépèches du Chili et du Pérou, au sajet de
la guerre engagée entre les deux Etats.
Comme on a pu le voir,ces dépèches étaient
absolument contradictoires : chacun des
partis s'attribuait le triomphe, et il nous
etait impossible, pour des événements aussi
lointains, de démèler la vérité.

Aujourd'hui, le jour commence à se faire
sur la campagne. Le Pérou a été battu sur
terre aussi bien que sur mer. Sa marine,
au début des hostilités, a subi des pertes
sensibles qui l'ont à peu près anéantie.
Quoique allié à la République de Bolivie,
il n'a pu réparer sur terre les désastres
éprouvés dans la lutte maritime. Il paraît
certain que les armées coalisées ont été
battues a Tarapaca par les troupes chiliennes. Du reste, la marche en avant de ces
dernières prouve suffisamment leur victoire. Les Péruviens et les Boliviens reculent, donc ils sont vaincus.

La guerre semble se compliquer encore

lent, donc ils sont vaincus.

La guerre semble se compliquer encore de révolutions. Dans ces républiques menées par des généraux et où tous les gouvernements out pour origine des coups de main, la force est la seule condition de durée. La défaite est, la plupart du temps, le signal de nouvelles révolutions. Ainsi, on annonce la fuite du président Prado, et une émeute à Linna, à la suite de laquelle Pierola a pris le titre de dictateur.

Seulement, ces brusques changements de gouvernements ne sont pas de nature à rétablir les affaires du Pérou. Lé renversement de l'autorité a toujours un contrecoup fatal sur l'organisation de l'armée et l'unité des opérations militaires.

ROUBAIX-TOURCOING

M. Charles Jonglez qui vient d'être élu conseiller général du canton-nord de Tour-coing, a envoyé, comme don de joyeux avé-mement, aux pauvres des localités de sa circonscription électorale, un certain nom-pre d'hectolitres de coke : 630 hectolitres à Halluin, Roncq et Linselles ; 150 hectoli-tres à Neuville-en-Ferrain ; 100 hectolitres

Bousbecques. L'avis des dons était accompagnés de

a Bousbecques.
L'avis des dons était accompagnés de la lettre suivante adressée aux maires :
Tourcoing, le 5 janvier 4880.
Monsieur le maire,
Je viens vous exprimer toute la satisfaction que j'eprouve d'avoir été si bien accueilli par les électeurs de votre commune, au scrutin de dimanche dernier, pour les représenter au Conseil genéral. C'est une marque de confiance que je saurat reconnaître en consacrant à la défense de leurs iotérêts le zèle et le dévouement dont je suis capable.
Etant maintenant des vôtres, je tiens à apporter, chez vous comme lci, ma part aux se cours exceptionnels que, par ces temps rigoureux, nous devons aux indigents ; je viens donc, Monsieur le maire, vous prier de vouloir bien faire distribuer, en mon nom, par les intermédiaires erfoinaires de la bienfaisance, 150 hectolitres de coke qui seront mis à votre disposition à l'usine municipale du gaz, à Tourcoing.

disposition a rusine intercept Tourcoing. Veuillez agréer, Monsieur le maire, l'assu-rance de ma consideration très distinguée. CHALLES JONGLEZ, Conseiller général du canton-Nord de Tourcoing.

M. le Préset du Nord nous communique la note suivante:.

« Par suite du cassage et de l'évacuation des glaces, la circulation est rétablie de-puis hier, 3 janvier, sur tous les canaux re-levant du service de la navigation du Nord et du Pas-de-Calais. »

Voici quelques détails rétrospectifs sur la crue des fleuves dans les arrondisssements d'Avesnes et de Valenciennes.

A Avesnes, plusieurs maisons du quai de l'Hôpital ont été envahies jeudi par les eaux et unt dû être abandonnées par leurs propriétaires. Toutes les prairies disparaissaient complètement sous les eaux qui formaient un immense lac aux abords de la ville.

lormaent un immense lac aux abords de la ville.

A Maubeuge l'eau était jeudi plus élevée qu'au mois de juillet; on voyait la Sambre grossir à vue d'œil et envahir les quais, les rues Neuve, St-Louis et St-Ghislain, dont les habitants ont dù se réfugier au premier étage de leurs maisons inondées, et faire un déménagement hàtif. La papeterie avait été atteinte la première, les ateliers de MM. Maillard, Lucq et Co ont été envahis à leur tour, partiellement et il a fallu encore déménager 70 chevaux des écuries du 1se cui rassier.

rassier.

A Valenciennes, une partie de la rue de
Lille s'est trouvée mondée.

Grâce au beau temps, les caux ont commencé à baisser parteut et tout danger est à présent conjuré

once la mort de Mme Négrier On annonce la mort de Mme Negrier, décédée à Péronne, chez son gendre, M. Labrousse, receveur des finances. Elle était veuve du général de division Négrier, ancien représentant du Nord et questeur de l'Assemblée constituante, tué sur la place de la Bastille aux journées de juin 1848.

Mme Négrié était dans sa quatre-vingt-septième année.

La souscription ouverte, à Lille, par le comité de charité libre s'élève aujourd'hu à la somme de 105,718 fr. 25.

La Société des Agriculteurs du Nord tiendra sa reunion mensuelle mercredi prochain, 7 courant, dans lessalors du Grand-Hôtel de Lille, rue de la Gare. Cette réunion est la séance solennelle de l'année. En voici l'ordre du jour:
Discours du président.
Compte-rendu des travaux de la Société.
Installation de nousan bureau.
Question de député, secrétaire de la commission des douares.
Affiliation de la Société à la Société des agriculteurs de France.
Lettre adressée au président de la Société.
M. Deleporte-Bayart. — Recherches sur les caus de la baisse du prix du bétail et celles de la Caus de la Baisse du prix du bétail et celles de la réside à l'étal.
M. Florimond Desprez. — Communication sur l'amélioration des betteraves. La Société des Agriculteurs du Nord tien-

2º Exécuter un morceau classique et une fantaisie au choix du candidat; 3º Lecture à vue: 4º Question pédagogique. On peut se faire inscrire au Conservatoire tous les jours de midi à deux heures.

On peut se faire inscrire au Conservatoire tous les jours de midi à deux heures.

Hier vers trois heures de l'après-midi, un coup de feu retentissait dans la vaste maison sise à Wazemmes, rue du marché, N° 23, et occupée par les époux Chapus, rentiers Quand on pénétra dans la salle où la détonation s'était fait entendre, un spectacle horrible frappa d'épouvante les assistants. Sur un fauteuil gisait au milieu d'une mare de sang le cadavre défiguré du propriétaire, M. Chapus. La tête fracassée n'offrait plus d'apparence humaine. Aux pieds du suicidé, on voyait étendu dans le sang un fusil Lefaucheux qui avait servi à l'accomplissement de son funeste dessein. Il n'a pas été difficile de reconstituer la scène du suicide. Le fauteuil dans lequel était assis M. Chapus au moment de sa mort, avait été placé vis-à-vis d'une glace. Le malhereux s'était ensuite posé dans la houch? le canon du fusil. Un seul coup avait suffi pour le tuer, en lui fracassant la figure et le crâne.

On ne peut attribuer le suicide de M. Chapus qu'aux regrets amers éprouvés par lui depuis la mort de son fils, et que le temps n'avait pu adoucir, bien que plusieurs années se fussent écoulées depuis lors. Le soin tout particulier avec lequel pe monument funèbre de M. Chapus était entretenu, les riches couronnes qui attestaient sans cesse la douleur paternelle, les propos tristes que M. Chapus a tenus l'équemment, ne permettent pas de douter de la cause qu'il'a conduit à une déterminatisn aussi déplorable.

Il était âgé de 68 ans.

Il était âgé de 68 ans.

Les journaux de Lille annoncent que, dimanche dernier, a eu lieu, à l'estaminet et des Quatre-Chemins, tenu par M. Tiers une réunion de déserteurs belges, à laquelle assistaient plusieurs intéressés d'Armentières, Rouhaix et Tourcoing. Elle était présidée par M. F. Denye qui, après avoir, au nom des assistants remercié la presse de son bienveillant concours, a, en quelques paroles bien senties, fait comprendre le but de la réunion; il a en outre, informé les assistants que tout ce que la commission fait et fera sera complétement gratuit. Il a invité teus esc compatriotes à prêter leurs concours à l'œuvre en engageant les intéressés à venir signer la requéle déposée dans le local. sée dans le local.

Les inscriptions seront reçues à dater de lundi 5 jauvier, à sept heures du soir, jus-qu'à nouvel ordre. En toute circonstance, les intéressés se-ront informés par la voie des journaux.

L'émoi était grand, il y a quelques jours à Wasquehal, une femme de cette commune, M. L... partie peur Roubaix, la veille, n'avait pas reparu. On avait déjà organisé des recherches dans le village et les environs quand on apprit que Mme L... avait été arrêtée en fagrant délit de volume du mois de décembre 1878 vol sur la Grande-Place de Roubaix. List 10,508 colis de laine peignée 1,129,806 km Mouvement du mois de décembre 1878 vol sur la Grande-Place de Roubaix. List 10,508 colis de laine peignée 1,129,806 km Mouvement du mois de décembre 1878 vol sur la Grande-Place de Roubaix. List 10,508 colis de laine peignée 1,129,806 km Mouvement du mois de décembre 1878 vol sur la Grande-Place de Roubaix. List 10,508 colis de laine peignée 1,129,806 km Mouvement du mois de décembre 1878 vol sur la Grande-Place de Roubaix. List 10,508 colis de laine peignée 1,129,806 km Mouvement du mois de décembre 1878 vol sur la Grande-Place de Roubaix. List 10,508 colis de laine peignée 1,129,806 km Mouvement du mois de décembre 1878 vol sur la Grande-Place de Roubaix. List 10,508 colis de laine peignée 1,129,806 km Mouvement du mois de décembre 1878 vol sur la Grande-Place de Roubaix. List 10,508 colis de laine peignée 1,129,806 km Mouvement du mois de décembre 1878 vol sur la Grande-Place de Roubaix. List 10,508 colis de laine peignée 1,129,806 km Mouvement du mois de décembre 1878 vol sur la Grande-Place de Roubaix. List 10,508 colis de laine peignée 1,129,806 km Mouvement du mois de décembre 1878 vol sur la Grande-Place de Roubaix. List 10,508 colis de laine peignée 1,129,806 km Mouvement du mois de décembre 1878 vol sur la Grande-Place de Roubaix. List 10,508 colis de laine peignée 1,129,806 km Mouvement du mois de décembre 1878 vol sur la Grande-Place de Roubaix List 10,508 colis de laine peignée 1,129,806 km Mouvement du mois de décembre 1878 vol sur la Grande-Place de Roubaix 11,509 colis de laine peignée 1,129,806 km Mouvement du mois de décembre 1878 vol sur la Grande-Place de Roubaix 11,509 colis de laine filée 1,500 km Mou malheureuse, pour se prémunir contr froid, avait ealevé deux coupons d'ét qu'un agent est venu lui reprendre.

En route pour la frontière!
Antoine Andrianssens né à Maline
ans, graisseur.— Léopoid Broyer, né à
lebecke, 22 ans, priqueteur.— Philor
Claus née à Wetteren 25 ans, tisseus
Jean-François Dupont, né à Iseghor
ans, journalier.— Charles Gruson,
Ghelurve, 55 ans, journalier.— Jeantiste Savels, né à West Capelle, 24 ans
tonnier.— Léon Simœn, né à Schete,
45 ans, journalier.— Charles Talpe
Bruges, 20 ans, fileur.— Louis Truye,
Toussaint, 34 ans, calandreur.

BOUCHAIN. - Un cultivateur de Ma

l'an.
Un de ses domestique est venu lui a vers quatre heures du matin, que p vers quatre neures du matin, que muit, trois despoulaillers dépendant d de exploitation, avaient été dévalisé fermaient 150 poules et une dizaine des. M. Vignolle estime sa perte à 40 Les malfaiteurs, qui ont dû être :

Les manateurs, qui not du deve de cinq ou six, ont escaladé les m brisé les cadenas des portes des poul, accompile leur projet. On croit qu couru à la fumigation pour asphyxi-tiles, car pas un n'a échappé. On ne s et ont pas dans la contrée qu'un vol de ance ait été commis, sans que le tance at ête commis, sans que les ferme aient rien entendu, sans que aient laissé aucun indice ni aucun puissent aider la justice à les faire é Boulogne. — Le tribunal corre Boulogne a condamné à six mois é 2,000 fr. d'amende le garde-barriè gros, de Saint-Pierre lès-Calais, accusé d'ho imprudence et d'infraction à la poli

mins de fer. CAMBRAI. — L'état de M. le vica Bernard continue à s'améliorer sei

— La nuit dernière, un incendie
une grange renfermant des récoltes
luzernes, dé blé, d'avoine et de bois M. Phi-Neuville Saint-Rémy et apparten lippe Canivet. La perte s'élère à 4,0 ron et se trouve couverte par une la Cie l'Aigle. La cause de cet ince fr. envi-

VALENCIENNES. - Le 8 co ant aura lieu à Valenciennes, à une heure d'irelevée, à l'hôtel du Commerce, la réunion es maîtres de forge de la région du Nord, dan pette réunion aura lieu la discuss fers et il est probable que le prix porté à 20 fr., comme on le supposait Du reste, la plupart des maîtres déjà envoyé leur circulaire avec fr. pour les fers.

Etat-Civil de Rou

DECLARATIONS DE NAISSANCES du Pierre Quartier, rue du Fresnoy, c. 4.—Zulma Petit, rue St-Roch, 5.—Urbs Denutte, rue Neuve, 30.—Jean-Bryckere, rue de Barbe d'or, 23.—Loesbarbieux, rue d'Alma, 117.—Postare, rue de Barbe d'or, 23.—Loesbarbieux, rue d'Alma, 117.—Postare, rue des Ponts.—Fannie Jasens, 18-Laurent, 21.

DECLARATIONS DE DÉCRS du Vaiver.

Jeclarations DE MARIAGES DU 4.
Henri Legrand, 39 ans, chef maj Elise Duchesne, 23 ans, chamareus Masurel, 21 ans, teinturier, et Léo dron, 54 ans, sans profession.—Ge 326 surel, 21 ans, seinturier, et Léo ne Cdron, 54 ans, sans profession.—Ge 326 surel, 21 ans, sans profession.—Ge 326 surel, 21 ans, sans profession.—Ge 326 fade, ans, sans profession.—François Joye, 34 at isserand, et Marie Vantuyne, 18 ans, si a Joseph Parture, 46 ans, cordonnier, c. phanie Vaneflenterre, 35 ans, rattacheus Pierre Losfeldt, 21 ans, tisserand, et Marie Gespes Jovelet, tallieur, et Noémie Buych ans, tisserande.—Alphonse Mercx, 22 savonnier, et Marie Vandendriessche, 20 stisserande.—Guillaume Kind, 29 ans, tisserande.—Léopold Messiaen, 26 ans, tissier, et Marie Gosse, 27 ans, sans profession, 25 ans, tissier, et Marie Gosse, 27 ans, sans profession.—Lengel Supplementer outurière.—Léopold Messiaen, 26 ans, tissier, et Marie Gosse, 27 ans, sans profession, 27 ans, sans profession, 28 ans, tissier, 27 ans, couturière.

Etat-civil de Fourcoing DECLARATIONS DE NAISSANCES DU 3 janvier. — Eugène Duquenne, Marlière. — Paul Picavet, rue de Gand.

Branche porte. — Marguerite Bousquart, rue
Branche porte. — De Décès Du 3 janvier. —
Dean-Louis Lamblin, 47 ans et 8 mois, époux
de Rosalie Poulily, Pout Rompu. — Pauline
Duterte, 2 ans et 4 mois, Rue du Prince.

Du 4. — Adèle Bacrot, 31 ans et 41 mois,
episuse de Louis Vaniatem, Fallot. — Elise
Lebrun, 2 ans 7 mois, Pout des Pats. — Alexandre, Catteau, 4 ans et 4 mois, rue de la Folie. —
Affled Lepers, 38 ans, époux de Marie Duterte,
Gradd-Palaisir.

Convois funebres & Obits de a tem le 3 janvier 1880, à l'age de 48 ans, sont priès de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux CONVOI TT SERVICE SOLENNELS qui auront lieu le mercredi 7 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'égul à d'Hem.
L'Obit sole mei du mois sera célébré le lundi 26 courant, à dix heures.

L'assemblée a la maison mortuaire, à la Place.

Un OBIT SELENNEL ANNIVERSAIRS sera

Un OBIT SULENNEL ANNIVERSAIRS sera célèbre en l'égi se Saint-Martin, a Roubaix, le mercredi 7 jautier 1880, à 40 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Léon SCRÉPEL, époux de Damé Victorine Delerue, décédé a Roubaix, le 3 jauvier 1879, à l'âge de 41 ans. — Les personnes mil. par oubli, n'auraient pas reçu de lettrede lairs part, sont priées de considérer le présent que s'emple de l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le joudi 8 janvier 1880, à 10 heures et demie, dur le repos de l'âme de Mademoisele Julie-liè lette DESCAT, décéde à Roubaix, le jour le repos de l'âme de Mademoisele Julie-liè lette DESCAT, décède à Roubaix, le jour le repos de l'âme de Mademoisele Julie-liè lette DESCAT, décède à Roubaix, le jour le 1879, âgee de 77 ans. — Les personnes de l'âme art, sont priées de considérer le pranight avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLE DEL DU MOIS sera cé-lèbre en l'église par les siale de Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi Sagwier 1880, 9 heures et demie, pour le ruise de l'âme de Monsieur Pierre-Joseph LUPIERE, décède à Roubaix, le 7 décembre 1578, l'Îge de 77 ans — Les personnes qui, pir joubli, n'auraient pas reçu de lettre de al spart, sont priées de consi-dérer le passer, svis, comme en tenant lieu.

MOUVEMENT COMPARATIF DE LA CONDITION
MOUVEMENT du mois de décembre 1877

10.80\$ colis de laine peignée 1.129.806 ks 115 > d'écouailles blouss. 11.909 798 > delaine filée \$4.823 4 > de soie 424 2.044 > de coton 218.671

13.466 colis pesant ensemble 1.445.693 k° Mouvement du mois de décembre 1879 16.997 colis de laine peignée 1.828.012 km
109 » d'écouailles blouss. 11.929
746 » de laine filée 79.787
2 » de soie 27
1.285 » de colon 137.609

19.139 colis pesant ensemble 2.057.364 kot Décreusages, 31 opérations Titrages 496 id. Le Directeur, A. MUSIN.

Belgique

BRUXELLES. - Lundi matin, le bruit courait BRUXELLES. — Lundi matin, le bruit courait qu'un accident était survenu la veille près de Hal, au train express parti de Lille à deux heures de l'après-midi à destination de Bruxelles.

Cette rumeur était malheureusement fondée.

La catastrophe s'est, en effet, produite à quatre lieues de Bruxelles, dane la petite gare de

Un retard de près d'un quart d'heure avait Un retard de pres d'un quart d'heure avait été annoncé pour l'express, a son départ de Tournai. Le chef de gare de Lambeck, ayant à opérer une manœuvre de train de marchandi-ses, s'assura que le convoi de voyageurs ne devait passer qu'après un délai suffisant pour terminer les mouvements. Mais le temps perdu avait été regagné par l'express, qui entra en gare à toute vapeur et vint défoncer la ma-chine du train de marchandises, pendant que sa locomotive et plusieurs wagons étaient lan ces sur la voie. Les autres voitures déraillèrent

Dans ce choc épouvantable, le machiniste et deux autres personnes furent tués sur le coup. On n'évalue pas à moins de vingt le nombre des blessés, dont quelques-uns fort sérieuse-

L'Indépendance belge annonce ving-cing La voie a été complétement déblayée lundi après-midi. CIPLY. - On annonce la mort, à l'âge de 64

ans, de M. Jean François Miroux, cure des

deux nouvelles paroisses de Nouvelles et de Ciply. - On lit dans le Journal de Lessines : « Nos lecteurs se rappellent sans doute qu'il

qu'il y a quelques mois, la Chronique de Bruxelles a publié à l'adresse de M. Molle, curé d'Ogy, un article rempil d'odieuses insinua-tions et qu'elle a été appelée à rendre compte de cette infamie devant la justice. Nous apprenons qu'un jugement du tribunal de Bruxelles vient de donner pleine et entière satisfaction à un honnête homme indignement calomnié. Il déclare l'article de la Chronique

nal à payer à titre de dommages et intérêts à M. le curé d'Ogy la somme de deux mille francs. - Tournai .- La Semaine religieuse de Tournai annonce que Mgr Du Roussaux a confié la direction de cette revue, à M. le chanoine

injurieux et diffamatoire et condamne ce jour-

La Semaine Religieuse ajoute que, sauf pour

cette Revue diocésaine, le chef du diocèse est et veut rester en dehors de la direction des divers journaux catholiques qui se publient dans la province. Il apprécie hautementet il bé-nit de tout son cœur les travaux des écrivains qui se dévouent à la cause du bien dans le qui se devouent à la cause du bien dans le sphère politique et militante. Mais it estime que la prudence commande et que la dignité même des journalistes catholiques exige qu'ils fassent sous leur propre responsabilité. En dehors des questions de principe où tout le monde doit être d'accord, il peut y avoir des questions de conduite et d'application, où chacun doit être libre de choisir la voie qui lui paraît la meilleure. Il ya plus d'un mode de bien faire, et il ya place dans le large horicon de l'Eglise, pour tous les dévouements. Quil n'y ait donc d'autre rivalité entre tous les

religeuse Ces lig saires co

tront in a dre sur l Rousseau même ter de vérital qui ne sor suprême

- On l diocèse d credi; le avoir off bonne a somme d tution de été enler - Or Khodez Barrez tich po ment qu à Nos S exempl district tré trés ment n

- I

nom de ses de tra Il a er étonn tique Dev preuv regar publi dans Inte crime, médit qui de chan co pré D. (donne je l'ai D. doux devan prio, i jusqu sur l'ai pried; achev

demiemme le tula accor à ver D. heur l'ago more cœu l'étion Non D. l'ex- de l'ex- de

N